



## Organiser l'étude de la langue au cycle 3

«Le champ du français articule donc des activités de lecture, d'écriture et d'oral, régulières et quantitativement importantes, complétées par des activités plus spécifiques dédiées à l'étude de la langue (grammaire, orthographe, lexique) qui permettent d'en comprendre le fonctionnement et d'en acquérir les règles.» (BO n°30 du 26 juillet 2018). Pour que les élèves en perçoivent le sens et la cohérence, cette articulation de l'étude de la langue avec les différents domaines de l'enseignement du français doit se traduire dans une organisation qui permette leur mise en relation chaque semaine en élémentaire et sur la durée de la séquence au collège.

On trouvera ci-dessous une réflexion sur le cadre horaire et des propositions d'organisation possible pour l'enseignement du français.

### Le cadre horaire

L'arrêté du 9 novembre 2015 fixe les horaires d'enseignement des écoles maternelles et élémentaires. La durée hebdomadaire est de 24 heures. Pour le français les durées sont les suivantes :

	CYCLE DES APPRENTISSAGES FONDAMENTAUX (CYCLE 2)	CYCLE DE CONSOLIDATION (CYCLE 3)
FRANÇAIS (DURÉE HEBDOMADAIRE)	10 heures	8 heures

Au-delà de cette entrée disciplinaire, il est précisé que 10 heures hebdomadaires au cycle 2 et 12 heures au cycle 3 sont consacrées à des activités quotidiennes d'oral, de lecture et d'écriture qui prennent appui sur l'ensemble des champs disciplinaires. Enfin, le temps de récréation (15 minutes en école élémentaire) est à imputer de manière équilibrée dans la semaine sur l'ensemble des domaines d'enseignement.

En appliquant cette dernière recommandation et sur la base d'une récréation par demi-journée, Il est possible d'estimer la durée hebdomadaire spécifique à consacrer à l'enseignement du français :

	CYCLE DES APPRENTISSAGES FONDAMENTAUX (CYCLE 2)	CYCLE DE CONSOLIDATION (CYCLE 3)
FRANÇAIS	Environ 9 heures 10 par semaine	Environ 7 heures 15 par semaine

Pour le collège, l'arrêté du 14 janvier 2002 mis à jour pour la rentrée 2016 reste en vigueur. Tous les élèves bénéficient d'un enseignement de 26 heures auxquelles peuvent s'ajouter un enseignement dit de complément. L'arrêté fixe l'organisation hebdomadaire des enseignements dans les classes de sixième :

	<b>CLASSE DE SIXIÈME (CYCLE 3)</b>
<b>FRANÇAIS</b>	4 h 30 par semaine

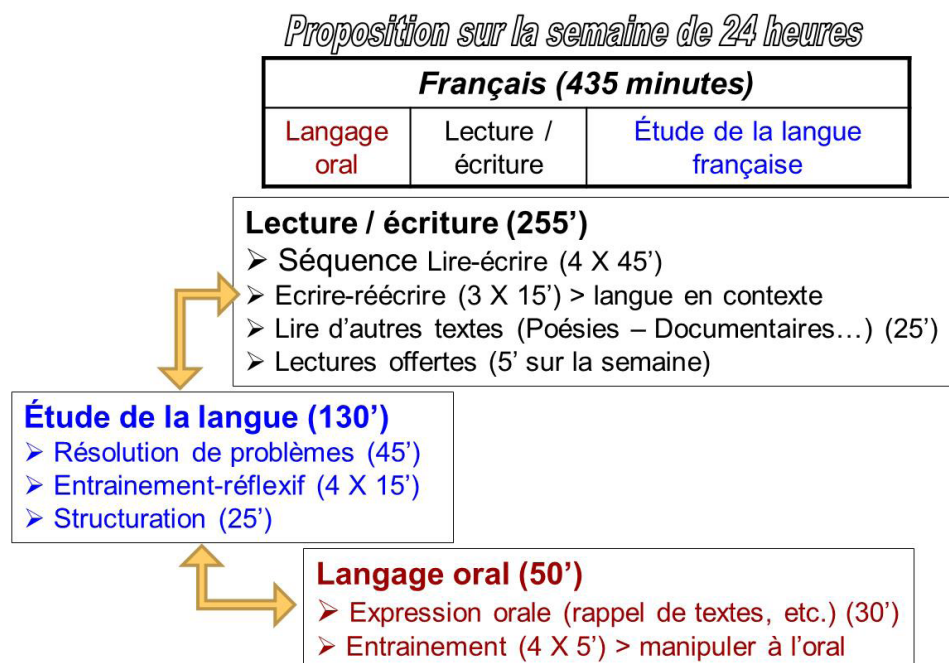
## Des pistes pour organiser l'étude de la langue dans le premier degré (CM1-CM2)

L'emploi du temps présente l'organisation et l'articulation des domaines d'enseignement chaque jour sur la semaine. Il est spécifique à chaque classe et prend en compte un ensemble de contraintes locales (organisation des rythmes scolaires, utilisation d'espaces spécifiques, planning des installations sportives, etc.).

Il est possible de dégager quelques principes de fonctionnement pour guider l'organisation de l'enseignement du français sur une semaine scolaire :

- il est impératif de respecter le volume horaire pour ne pas entraîner des déséquilibres des durées sur les autres domaines d'enseignement, la semaine étant contrainte par les 24 heures, récréations comprises. Au cycle 3, le français occupe donc environ 7 heures 15 de l'emploi du temps hebdomadaire (environ 435 minutes) ;
- l'emploi du temps, dans la mesure du possible, doit être équilibré entre les différentes entrées disciplinaires et doit offrir une alternance des types de séances, des durées, des entrées pédagogiques propices à relancer l'intérêt, l'activité et la motivation des élèves ;
- le français doit s'organiser autour des entrées langagières (Langage oral / Lecture-Écriture) qui représentent la majorité du temps consacré au français ;
- l'étude de la langue française se fait en contexte, au sein de séances de lecture et d'écriture où la langue joue pleinement son rôle, mais aussi avec des activités explicites plus spécifiques destinées à en faire comprendre le fonctionnement en privilégiant la mise en évidence des régularités.

Ces principes, pour l'étude de la langue, peuvent se schématiser de la manière suivante :



L'étude de la langue se construit en articulant des activités d'oral, de lecture et d'écriture et des activités spécifiques (environ 130 minutes hebdomadaires) pour réfléchir sur le fonctionnement de la langue. Chaque semaine, il faut articuler et coordonner un faisceau d'activités :

- des activités de résolution de problèmes pour chercher, manipuler, comparer, observer des éléments et comprendre le fonctionnement de la langue ;
- des activités pour s'entraîner et automatiser (activités régulières mais courtes avec une explicitation forte) ;
- des temps de consolidation et de structuration des connaissances.

À partir de ce cadre de fonctionnement, il est possible d'élaborer une proposition d'organisation pour l'enseignement du français sur une semaine en CM1-CM2 :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Lire-écrire (45')	Lire-écrire (45')	<u>EdLL</u> chantier/recherche (45')	Lire-écrire (45')	Lire-écrire (45')
<u>EdLL</u> entraînement réflexif (15 à 20')	<u>EdLL</u> entraînement réflexif (15 à 20')		<u>EdLL</u> entraînement réflexif (15 à 20')	<u>EdLL</u> entraînement réflexif (15 à 20')
Lire-écrire lecture offerte (3')	Langage oral Jeux de langue (10')	Lire-écrire Autres textes (25')	Lire-écrire lecture offerte (3')	Langage oral Jeux de langue (10')
Écrire – réécrire articulation écriture- <u>EdLL</u> (en contexte) – (15')	Écrire – réécrire articulation écriture- <u>EdLL</u> (en contexte) – (15')	Langage oral Expression orale – rappel de textes... (30')	Écrire – réécrire articulation écriture- <u>EdLL</u> (en contexte) – (15')	<u>EdLL</u> exercices de renforcement – structuration – réinvestissement (25')

↓  
~1 h 15

↓  
~1 h 25

↓  
~1 h 40

↓  
~1 h 15

↓  
~1 h 35

Retrouvez Éduscol sur



Ce modèle prend appui sur des entrées consacrées chaque jour à de la lecture et de l'écriture, rappelant ainsi la finalité de l'étude de la langue. Les séances ne dépassent pas 45 à 50 minutes et elles sont à répartir sur l'ensemble de la journée en alternant avec d'autres entrées disciplinaires. L'étude de la langue spécifique se décompose ici en trois temps :

- des activités d'entraînements régulières de 15 à 20 minutes ;
- une séance de recherche longue qui est le levier essentiel pour réfléchir sur la langue et aborder les notions à travailler ;
- et au moins un temps pour des exercices de renforcement et de consolidation en fin de semaine.

## Des organisations possibles pour la 3<sup>ème</sup> année du cycle de consolidation (à venir)

Retrouvez Éduscol sur

